

*COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi déclarant applicable aux colonies la loi du 2 août 1868, portant abrogation de l'article 1781 du Code civil (nommée le 17 juin 1880).*

18 juin  
MM.

- 1<sup>o</sup> BUREAU : DE LA SICOTIÈRE.
- 2<sup>o</sup> — LASERVE.
- 3<sup>o</sup> — LACOMME.
- 4<sup>o</sup> — DE VALLÉE (OSCAR)
- 5<sup>o</sup> — DESMAZES.
- 6<sup>o</sup> — GÉNÉRAL PÉLISSIER.
- 7<sup>o</sup> — BARROT (FERDINAND).
- 8<sup>o</sup> — BARNE.
- 9<sup>o</sup> — FRÉBAULT.

Commission relative à l'application aux colonies de la loi du 2 août 1868 portant abrogation de l'article 1781 du Code Civil.

Composé de M. M.

M. La Sicotière - élu par le 1<sup>er</sup> bureau -

La Serre, - - - - - 2<sup>e</sup> id.

Lacomme - - - - - 3<sup>e</sup> id.

Desmazes - - - - - 4<sup>e</sup> id.

De Vallée (Oscar) - 5<sup>e</sup> id.

Barrot (Ferdinand) - 6<sup>e</sup> id.

Pélissier - - - - - 7<sup>e</sup> id.

Barne - - - - - 8<sup>e</sup> id.

Frébault - - - - - 9<sup>e</sup> id.

Le 18 juin 1880 à 3<sup>h</sup> de relevé, la Commission s'est réunie dans le local du 3<sup>e</sup> bureau.

M. M. Oscar de Vallée & Pélissier s'occupant de ne pouvoir assister à la séance -

Par acclamation, il est pourvu à la nomination du président qui est M. Frébault, & du secrétaire, M. Barne.

La séance ouverte, les membres présents font connaître que, dans les bureaux où ils ont été nommés, ils ne s'entendent que sur l'observation de leur opinion favorable au projet de loi présenté par le Gouvernement & adopté par la Chambre des Députés.

Il en est de même à la Commission où, après lecture de l'exposé des motifs & du rapport très développé fait à la Chambre des Députés, c'est à l'unanimité que le projet de loi est adopté & que M. de La Sicotière est désigné pour faire le rapport dont il sera donné lecture dans une

prochain réunion.

M<sup>r</sup>. Darné ayant été appelé à une  
autre Commission, c'est M. Derincay qui  
dirige & clôt le présent procès-verbal, les  
yeux, mais & au ci-dessus.

Le Président

P<sup>r</sup> le Secrétaire

Ch. Febaunf

Dumano